

REVUE SEMESTRIELLE DE L'HERIAB

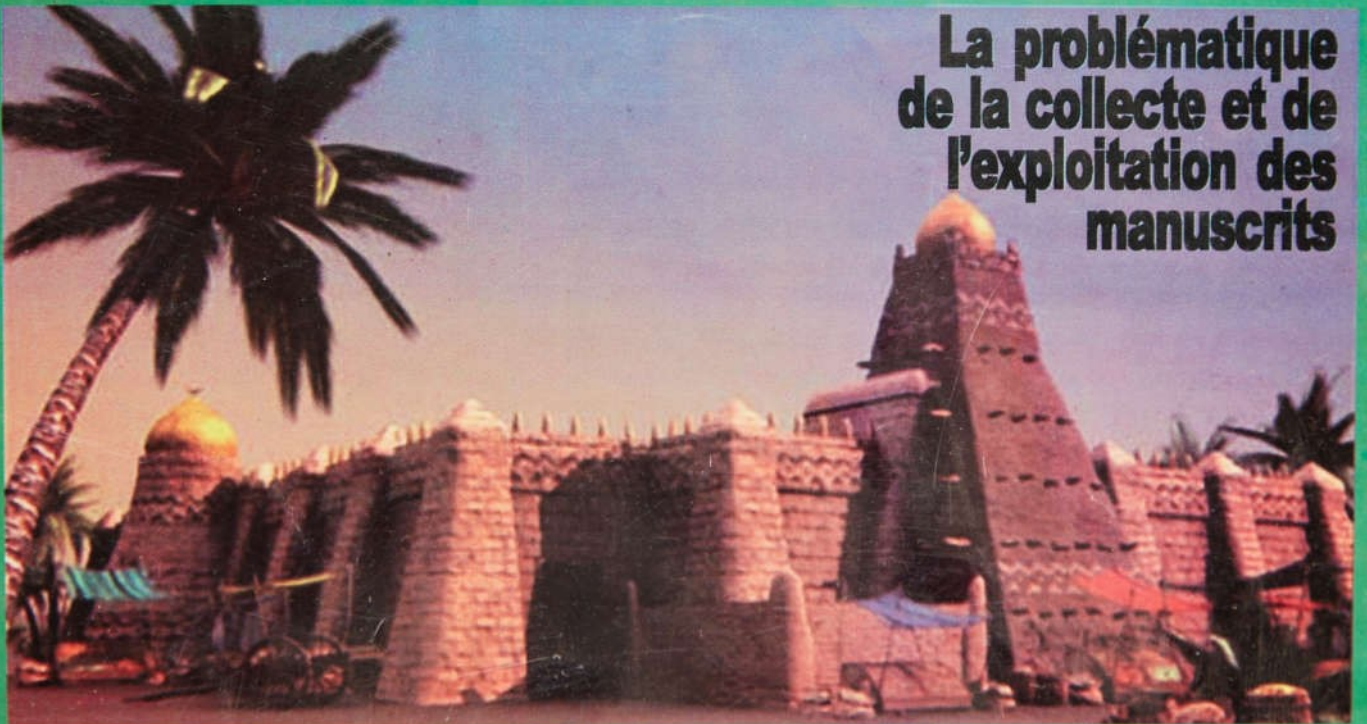
N° 006 - JUILLET-DÉCEMBRE 2009 - PRIX : 1500 F CFA

# Sankoré

IHERIAB - BP 14 TOMBOUCTOU (MALI) - TÉL / FAX : (00 223) 21 92 10 81 - E.mail : cedrab2003@yahoo.fr

## CULTURE ET SOCIÉTÉ

# La pratique du mariage à Tombouctou



**La problématique  
de la collecte et de  
l'exploitation des  
manuscrits**

**Les relations commerciales  
entre Tombouctou et Ghadamès  
à travers les manuscrits**

**L'apport politico-  
religieux de Cheikh  
Baye Al-Kounti  
(1865-1929)**

## COMITÉ DE RÉDACTION

⇒ **Mohamed Gallah DICKO**,  
Directeur Général de l'IHERIAB,  
Directeur de Publication

⇒ **Sidi Mohamed Ould Youbbia**,  
Directeur Général adjoint de  
l'IHERIAB

⇒ **Noury Mohamed Alamine  
Al-Ansary**, Chercheur à l'IHERIAB

⇒ **Alfred Kalambry**,  
Administrateur Arts et Culture à  
l'IHERIAB

⇒ **Mohamed Diagayeté**,  
Chercheur à l'IHERIAB

⇒ **Sane Chirfi**, Directeur  
régional du Tourisme - Tombouctou

⇒ **Aly Ould Sidi**, Chef de la  
Mission culturelle de Tombouctou

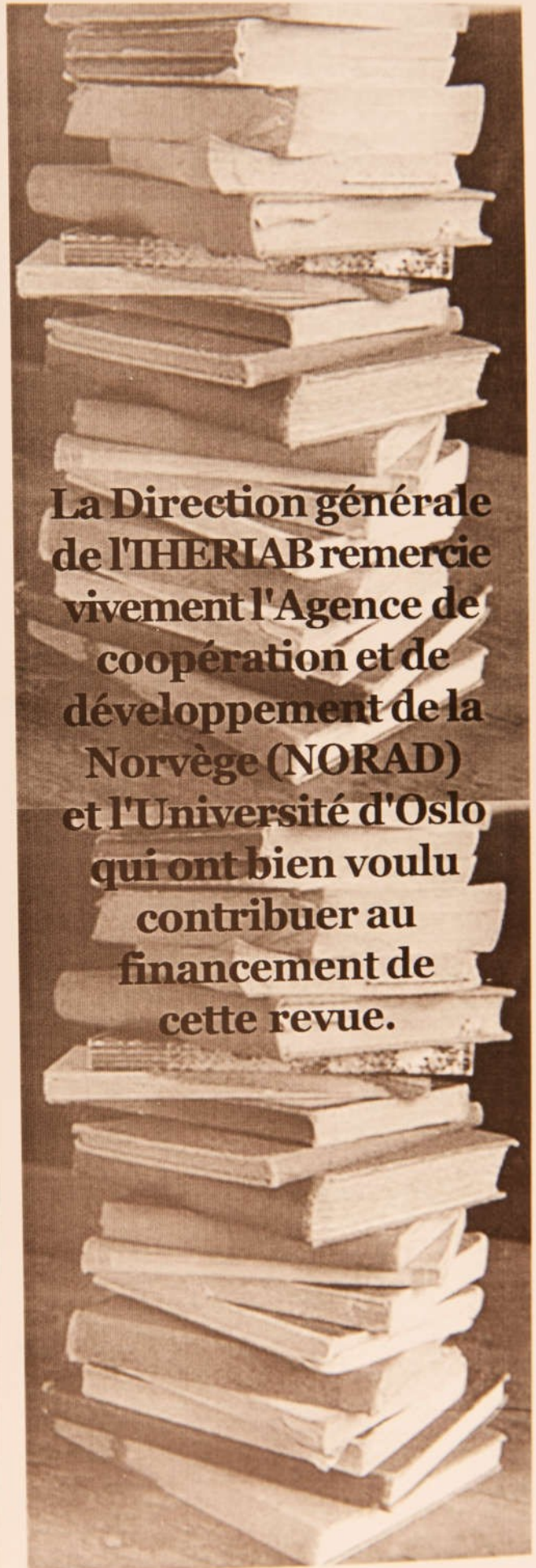
⇒ **Seydou Touré**, Directeur  
de l'Institut Hégire de Tombouctou

⇒ **Boukhari Ben Assayouti**,  
Directeur du Musée de Tombouctou

⇒ **Salem Ould Elhadj**,  
Professeur à la retraite

⇒ **Ismail Diadié Haidara**,  
Chercheur, Directeur de la bibliothèque  
Fondo Kati - Tombouctou

⇒ **Hamou Mohamed Dédéou**,  
Conseiller pédagogique au Centre d'animation  
pédagogique (CAP) de Tombouctou



**La Direction générale  
de l'IHERIAB remercie  
vivement l'Agence de  
coopération et de  
développement de la  
Norvège (NORAD)  
et l'Université d'Oslo  
qui ont bien voulu  
contribuer au  
financement de  
cette revue.**

# Sommaire

Sankoré REVUE SEMESTRIELLE DE L'ISLAM



## Pages

**Le mariage à Tombouctou.....4-9**

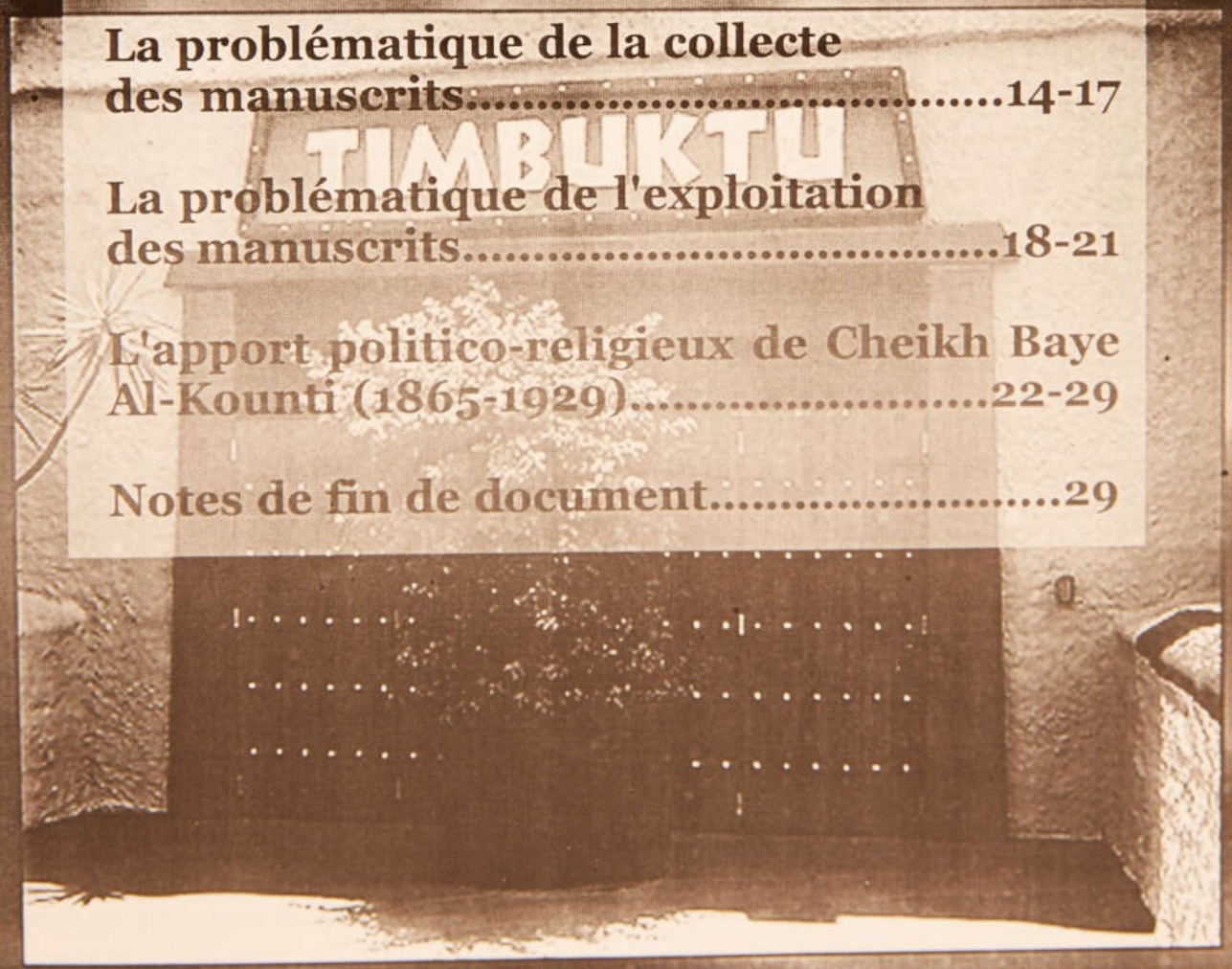
**Les relations commerciales entre Tombouctou et Ghadamès à travers les manuscrits.....10-13**

**La problématique de la collecte des manuscrits.....14-17**

**La problématique de l'exploitation des manuscrits.....18-21**

**L'apport politico-religieux de Cheikh Baye Al-Kounti (1865-1929).....22-29**

**Notes de fin de document.....29**



## Le mariage à



Timbouctou ou Tombouctou est une cité islamique située à la porte du Sahara entre le fleuve Niger au sud et le grand désert de l'Azawad au nord. C'est le lieu de rencontre de la pirogue et du chameau par excellence. Cité bénie, exquise, délicieuse et pure, Tombouctou est aussi le lieu de retraite spirituelle des savants, des dévots et des saints. Son brillant passé, sa haute civilisation, ses grandes écoles coraniques, ses célèbres universités lui attribuent, aujourd'hui encore, les qualificatifs les plus élogieux : ville mystérieuse, perle du désert, cité des 333 saints. Sa culture brillante parmi les autres cités, ses mille couleurs lui donnent l'aspect d'un vrai kaléidoscope.

PAR

Mohamed Gallah DICKO - El Kalifa Ould  
Mohamed MAHMOUD - Mahame Wayé TANDINA

Cette existence, Tombouctou la doit à la rencontre des races blanches et noires. Au XIII<sup>e</sup> siècle, en effet, Tombouctou devient le carrefour commercial des voyageurs entre le monde musulman, l'Extrême-Orient et l'Europe d'une part et le monde africain d'autre part. Elle assurait la jonction des cultures arabo-berbères et négro-africaines. Son originalité est d'être - à tous égards - une ville de brassage entre l'Afrique occidentale et l'Afrique maghrébine.

A Tombouctou, les populations nomades et sédentaires sont toutes musulmanes. L'organisation sociale est basée sur la filiation patrilinéaire et régie par la réglementation islamique : la reconnaissance en un dieu unique - Allah - et les lois islamiques. La vénération des ancêtres et des lieux saints occupe

une place considérable dans la croyance religieuse musulmane et constitue ainsi la préoccupation majeure des habitants de la ville. Les juriconsultes, les marabouts, les imams, les cadis et autres savants sont les gardiens convaincus et fidèles des traditions islamiques. Les fonctions propres, humaines, sociales, civilisatrices dépassaient toute imagination. Islamisées et maintenues dans la voie droite tracée par la pléiade des savants de Sankoré, les populations de Tombouctou ont subi un fort brassage socioculturel avec les tribus arabes. Ainsi, ont-elles perdu les principaux symboles de leurs droits coutumiers au profit des attributs musulmans. La ville, enserrée par les Sahéliens et visitée par les Africains du Nord, a subi un perpétuel bain d'Islam.

L'état d'esprit a atteint à Tombouctou son maximum de foi, de sciences et de vertus. La formation, l'éducation, l'instruction sont fondées, de manière générale, sur la religion Islamique. La classe des marabouts ou *alfa* se consacrait aux études et donnait aux enfants, déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, une consistante instruction et une solide formation dans diverses disciplines. A Tombouctou, tout homme était astreint à connaître ses devoirs et ses droits à partir des principes fondamentaux de l'Islam.

### I- Le mariage en milieu songhoï

Autrefois, comme aujourd'hui d'ailleurs, la majorité des populations étaient endogames. Les unions les plus souhaitées étaient les mariages entre cousins croisés "*hasey idjé et hawey idjé*" ou non croisés "*baba idjé et gna idjé*". Cependant, les alliances entre différents groupes ethniques continuent, de nos jours, à amplifier le brassage, donnant ainsi à la ville, de plus en plus, une relative unité culturelle. Autrefois, la fille était réservée - dès sa naissance - à son cousin. Sa mère lui attachait une ficelle au poignet pour matérialiser le futur mariage. Le plus souvent, ce vœu se réalisait. Rien de mieux qu'une telle réussite car cela militait à la consolidation des liens entre les deux familles. Dans le cas contraire, ce serait la désunion entre les deux familles et les cousins.

De nos jours, avec le code du mariage, liberté est donnée à la fille de choisir son futur conjoint. Le mariage étant d'abord

## Tombouctou...

synonyme de création d'un nouveau foyer et en même temps de consolidation de la famille élargie, la désignation des partenaires relève bien de la concertation des parents. Le choix définitif de la part des parents est précédé d'une enquête généalogique par crainte de mésalliance.

En prélude aux différentes cérémonies du mariage, l'homme procède au *gounandi*, une consultation maraboutique ou voyance, pour s'assurer que la future union envisagée serait positive. Cette consultation ou "*istikhar*" (en arabe) est conseillé à chaque fois qu'il s'agit du mariage, de l'achat d'une maison ou d'une monture.

### Un mariage, plusieurs étapes

Comme partout ailleurs au Mali, le mariage comporte plusieurs étapes. Mais, à Tombouctou, celles-ci semblent plus nombreuses.

#### Le *gomni* et la fixation de la date du mariage

Après le choix de la future épouse et dans le but de contribuer au financement des préparatifs du mariage, le fiancé offre à sa belle-famille le *gomni*, somme d'argent variant de 50 000 F CFA à 500 000 F CFA. Le partage du *gomni* nécessite la présence de toutes les parentes paternelles ou maternelles de la fiancée. Cette rencontre solennelle autour du *gomni* permet d'annoncer le mariage et, en même temps, de choisir la marraine de la fiancée parmi les parentes les plus proches : une tante de la future mariée ou une des meilleures amies de sa mère.

La deuxième étape consiste à fixer la date du mariage avec le consentement des deux familles. Dans la plupart des cas, le mariage est célébré le 2e jour du mois du Maouloud, anniversaire de la naissance du Prophète Mohammed, ou parmi les jours porte-bonheur du calendrier musulman.

#### Le *derbé diaw*

C'est la présentation du trousseau de mariage qui se compose traditionnellement de 4 camisoles, de 4 pagnes et de 4 paires de chaussures. L'importance du *gomni* et sa variété dépendent des moyens financiers de chaque marié et de chaque famille. De nos jours, partout à Tombouctou, l'appellation de "valise" - dont le contenu doit refléter l'honneur et la dignité de la mariée - est retenue pour désigner le trousseau. C'est ainsi qu'en plus des différentes tenues précitées, bien d'autres produits de toilette, de maquillage et divers accessoires viennent enrichir la valise de la mariée. La veille du mariage, au crépuscule, un groupe important de femmes promène la valise dans toutes les familles pour leur en présenter le contenu.

#### Le *tira ferey*

Le *tira ferey* ou mariage religieux est une cérémonie qui mobilise toute la ville. Il commence le matin de bonne heure par le *gooro diamna* ou partage de 101 noix de cola envoyées par les parents du fiancé. Ce partage se fait par les marabouts et leur entourage en général devant le domicile de chez les grands-parents de la mariée - grand-mère notamment -, ou dans le vestibule du domicile de ses parents. Les noix de cola sont distribuées dans toutes les familles pour informer celles-ci du jour, de l'heure et du lieu du mariage.

Pour la circonstance, la mariée rejoint le lieu où se tient le mariage religieux. La cérémonie est présidée par deux marabouts ou deux autres hommes sages et mûrs - le représentant du mari et celui de la mariée - en présence d'une foule nombreuse d'amies, de parents de toute la ville de Tombouctou. Devant les assistants regroupés autour des marabouts et des témoins, on passe au peigne fin toutes les conditions de la célébration. Les concertations et les échanges s'effectuent autour du consentement des deux conjoints rapporté par les procureurs et les témoins. Engagée devant Allah, les anges et les témoins, l'assemblée célèbre le mariage. C'est après la Fatiha qui clôt le *tira ferey* que commencent à résonner tam-tams, youyou des femmes et louanges des griots pour signifier que le mariage est noué. Commencent

alors, ici et là au milieu de cette foule nombreuse, les gestes de remise des *bomo sara*, distribution d'argent, de pagnes, de boubous et d'autres biens pour éloigner les mauvais sorts et agrémenter la cérémonie.

#### Le *gorondi* ou claustration

Traditionnellement, le mari est interné chez un de ses oncles paternels ou, à défaut, chez un autre proche parent. Cet internat commence dans la nuit après le *tira ferey*. Pour la circonstance, une petite veillée est organisée chez ses grands-parents. Là, se retrouvent tous les camarades d'enfance, les amis et les frères du nouveau marié. A l'aube, celui-ci est conduit à son lieu de *gorondi*. Un rendez-vous est donné, au lieu où se trouve le mari, à toute la ville autour d'un déjeuner copieux préparé pour la circonstance. Aux environs de 9 h, c'est la célébration civile à la Mairie. Contrairement aux coutumes et traditions, le mariage civil suit un courant moderne : robe de mariée, cortège de véhicules et de motos, cocktail, orchestre suivis de beaucoup de tintamarres dans toutes les rues de la ville de Tombouctou. Une mobilisation grandiose et multicolore ! Ce grand cortège cérémonial se promène et passe devant toutes les familles directement liées aux mariés.

#### Le *tabay kar*, cérémonie d'attache du turban

Le *tabay kar* est une pratique héritée du système de graduation de l'ancienne Université de Sankoré. Il consiste à attacher une bande de turban spécialement préparée par l'intelligentsia. Cette étape est une partie importante du mariage et équivaut au passage du marié dans la série des majeurs. La cérémonie du *tabay kar* peut se dérouler en dehors du mariage ou avant le mariage.

Avant la cérémonie du turban, les mariés subissent la séance du henné, colorant extrait d'une plante sacrée du Paradis selon la croyance populaire. Les époux, une fois les mains et les pieds lavés dans le jus du henné deviennent purs. C'est après cette purification que survient la séance du *tabay kar* se déroulant généralement à ciel ouvert ou rarement pendant



# ...Le mariage à

la claustration. A Tombouctou, la cérémonie du port du turban est une étape d'initiation fondamentale à telle enseigne que tout Tombouctien marié en dehors de Tombouctou sans *le tabay kar* continue d'être vu comme mineur et marginalisé jusqu'à l'accomplissement de cette cérémonie. L'importance du *tabay kar* exige la présence effective de tous les parents : amis, voisins, imamat encadrés par un monde hétéroclite venu de la ville. Au cours de cette cérémonie solennelle, tous les parents, hommes et femmes, contribuent matériellement en donnant de l'argent aux marabouts. Après la Fatiha dirigée par l'imam, la fête continue, animée par les louanges des griots et la distribution des *bomo sara*. La distribution d'argent et de biens en direction des griots s'effectue par les proches parents des époux.

## Le *ganandi* ou transfert du marié à la maison nuptiale

Au petit soir, après le dîner, un groupe de marabouts suivi des nombreux parents des époux récite les louanges du Prophète (PSL) et accompagné de nombreuses femmes et jeunes filles de la famille battant des tam-tams, conduit le nouveau marié en sa demeure nuptiale où l'a déjà précédé, d'une heure environ, la mariée. Le déplacement se fait avec plus de discrétion et moins de tapage. Il se limite en général intimement aux femmes proches de la mariée en plus les copines d'enfance.

Dans certains cas - chez les Armas -, le *ganandi* est précédé par la cérémonie dite *addafga*, pratique héritée du protocole qui régissait les cours princières armas des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Dans ces cours, l'assemblée *arma* est présidée par l'*alkaïdi*, cadi ou gouverneur militaire. Au cours de l'*addafga*, le marié prépare un cheval symbolisant la monture aristocratique et monté par un pro élu : un jeune frère ou un cousin du nouveau marié. Celui-ci s'efforce d'introduire son étendard ou son drapeau blanc dans la famille qu'habite la mariée. Le clan de la femme essaie de l'en empêcher en ripostant vigoureusement durant une ou 2 heures. La cérémonie se termine toujours en beauté par l'acceptation de l'union.

Une fois l'union scellée, le pro élu et ses parents, amis et proches montent sur des chevaux bien harnachés en manifestant leur joie à travers la ville, accompagné d'une foule de femmes battant des tam-tams et chantant les louanges dans la joie et l'allégresse. L'ensemble du groupe traverse les rues de Tombouctou et sillonne les mausolées des grands saints devant lesquels il s'arrête pour prier et demander bénédic-

tions à Allah le Tout-Puissant pour que le nouveau foyer soit sous sa protection et que le nouveau ménage réussisse. Traditionnellement, la femme arma est transportée à cheval, habillée d'un burnous et armée d'un sabre au flanc droit.

La société tombouctienne accorde une grande importance à la virginité. Avant le *ganandi*, une vieille femme aide et assiste la nouvelle mariée à faire en sa présence une grande toilette qui a pour objectifs, entre autres, de vérifier si la future mère de famille voit ses règles et si elle n'est pas en état de grossesse et de lui apprendre à purifier son corps suivant une grande toilette.

La mariée reconnue vierge reçoit un cadeau spécial de son mari évalué à un lingot d'or et la belle famille un taureau en guise de reconnaissance à la saine virginité de la nouvelle élue. En plus, elle est investie de la confiance et de l'honneur de la famille. Le lendemain du *ganandi*, les camarades d'âge de la mariée réclament leur *alaada* (littéralement coutume), cadeau exigé par les camarades d'âge de la mariée et dont la valeur varie entre de 50 000 et 200 000 F CFA. Cette somme est réunie par les camarades du mari et envoyée aux amies et camarades de la mariée. Tant que cette caution n'est pas honorée, la mariée reste prise en otage par ses amies.

De nos jours encore, l'*alaada* est une tradition forte et vivante dont le paiement est inconditionnel. Dans certains lieux, l'*alaada* dépasse le double du montant de la dot. Mais cette pratique fait que certains hommes hésitent à se marier dans le milieu.

## Le deuxième jour du mariage

Les festivités continuent dans les familles maternelles du marié et des repas copieux sont servis le matin comme le premier jour. Ce grand festin réunit presque toute la famille autour d'une multitude de plats variés. L'après-midi est réservé au *bato*, assemblée populaire où les femmes des deux familles des époux rivalisent par le port de bijoux, parures, habits, tresses et dansent aux soins des *tablas* et *kolo*, instruments de musique traditionnelle de Tombouctou. Au cours de cette manifestation, griots et griottes exhalent les louanges des deux familles unies, bénéficiant en retour des largesses du *bomo sara* (offrande) exprimé en argent. Les manifestations continuent un peu tard dans la nuit et prennent l'appellation de *boyrey* ou veillée. Dans certaines familles, le *boyrey* précède le *ganandi*. Ces derniers temps, il est souvent remplacé par le *takamba*.



# Tombouctou...

## Le troisième jour du mariage

Le lendemain du *ganandi* - le troisième jour du mariage - est réservé à la sortie des mariés de leur claustration. Le marié, vêtu de blanc, portant un burnous et tenant une canne, sort en direction des mausolées des saints de la Cité. Ainsi donc, fait-il la ceinture des saints tels que Cheikh Sidi Mahmoud, Cheikh Sidi El-Moctar, Cheikh Sidi Ahmed Ben Amar, Cheikh El-Walidji Tamba-Tamba, Cheikh Sidi Yéhia, etc.

Dans sa tournée, il est accompagné de marabouts, de notables, de quelques parents et amis. Après son recueillement sur les mausolées des saints, il rend visite à sa belle-famille et à tous ses proches parents pour les remercier vivement de tout ce qu'ils ont fait pour la réussite de son mariage. En retour, les parents lui promulguent beaucoup de félicitations, de conseils, de patience et de sagesse en lui rappelant ses devoirs vis-à-vis de Dieu, de sa femme, de son foyer, de ses parents et de tout son entourage.

Le même jour, la nouvelle mariée est tressée par une spécialiste conviée à cet effet. Elle est en même temps merveilleusement parée et habillée de ses plus beaux habits. *"Dans la nuit, elle rend visite, toujours accompagnée de vieilles femmes, à chaque membre de sa famille et de sa belle famille"*. Force est de constater que le mariage traditionnel en milieu sonhaï de Tombouctou exige un lourd budget car les différentes cérémonies sont étalées sur au moins trois jours. Autrefois, dans les familles modestes, elles pouvaient être raccourcies en un ou deux jours.

## Quelques aspects du mariage en milieu songhoï de Tombouctou

Dans le milieu sonhaï de Tombouctou, le mariage religieux est la cérémonie la plus importante. Ainsi, un homme peut-il célébrer le mariage religieux et attendre un an ou deux pour entamer les autres cérémonies traditionnelles et le mariage civil. Cela permet aux familles modestes de mieux se préparer pour faire face aux nombreuses dépenses qu'exige le mariage.

## La polygamie

La polygamie est une pratique répandue dans le milieu tombouctien. Mais le deuxième mariage semble être allégé en charges et en traditions. Le premier étant généralement imposé par les parents, le fils peut demander à contracter un second mariage d'amour. Le choix d'une deuxième épouse n'intervient souvent que lorsque la première est stérile ou ne procrée pas de garçon. Pour ne pas décevoir les parents, malgré le mauvais comportement de leur première épouse imposée par les liens parentaux, certains époux la gardent mais se remarient à une deuxième femme.

A Tombouctou, la polygamie apparaît comme un moyen d'exprimer une réussite chez certaines ethnies : elle se rencontre généralement dans les milieux aisés. En fait, elle est aussi à l'origine d'une puissance matérielle virtuelle.

Il faut reconnaître que la femme est précieuse en milieu tombouctien. On juge le mari à l'embonpoint de sa femme. Elle est comme un bijou qu'il faut constamment entretenir. On ne la frappe jamais contrairement à ce qui se pratique dans la plupart des autres régions du Mali. Chaque épouse a sa maison à part et, le plus souvent, dans un quartier différent de celui de sa coépouse. Les Tombouctiens sont même quasiment esclaves de leurs femmes. Un adage dit : *"Celui qui met sa femme dans toutes les conditions - logement, habillement, nourriture, etc. - Dieu lui donne constamment les moyens. Celui qui maltraite sa femme s'appauvrit. Il souffrira aussi dans l'autre monde."* Ainsi, dans la Cité, le mariage est-il un devoir sacré qu'il faut assurer correctement. La communauté met tout en œuvre pour le faciliter et l'entretenir. Jamais, dans les coutumes, on ne fixe une dot. Au cas où il n'est pas prêt, l'homme donne une somme modique (gornni) pour la diffusion du mariage et sa célébration immédiate. Le mariage sera ainsi consommé. Les autres cérémonies se feront après. Quant à la dot, elle ne sera payée que le jour du divorce. Mais aujourd'hui cette coutume tend à disparaître. A Tombouctou, le pire des actes, c'est le divorce.



## II- Le mariage en milieu arabe sédentaire de Tombouctou

En dehors de quelques différences d'ordre identitaire ou traditionnel, tous les mariages de Tombouctou se ressemblent du début à la fin. Le point de départ est l'Islam et la sounna du Prophète Mohamed. Le système endogamique est plus fréquent et la polygamie rare. Sans entrer dans des répétitions, voici évoqué la démarche succincte du mariage en milieu arabe de Tombouctou.

## La khotba ou demande en mariage

Après le choix, c'est la décision. Une délégation d'au moins deux hommes mûrs est envoyée, dans une totale discrétion, pour demander la main de la fille à son père ou à son tuteur. Tout rejet, sans motifs valables, de la demande est une déception et une épreuve difficile à supporter. En revanche, l'acceptation de la demande décrispie et rapproche les futurs beaux-parents. Après l'acceptation du mariage par les parents de la fille, cette dernière devient une *makhtouba*. A partir de ce moment, tout commence à changer : la fille devient désormais sobre dans ses déplacements. Ses rapports sociaux et même ses conversations sont surveillés et contrôlés par son entourage.

## Le mahr ou dot

Différemment du nomade, l'Arabe sédentaire de la ville de Tombouctou envoie une dot en espèces et en nature : argent, habits, bijoux, parfums vont ensemble dans une valise d'une importance relative ou dans une bassine selon les moyens de la famille. Traditionnellement, on ajoute aux habits une pièce de toile blanche.

## Al-Aqd ou la célébration du mariage religieux

Le mariage religieux a généralement lieu chez les parents de la fille mais ces derniers ont le choix de le nouer où ils veulent. Son déroulement suit les règles strictes de l'Islam. L'érudit chargé de la cérémonie est encadré par les procureurs et les témoins des deux futurs mariés. L'ordre de la célébration donnée, l'officiant, en prenant soin de les nommer avec filiation à l'appui, pose tout d'abord des questions aux procureurs et témoins des deux parties pour prouver et confirmer l'accord de tous. Ensuite, le montant de la dot est précisé et la question de savoir si la dot a été entièrement versée ou non est posée. Après le *mahr*, est enfin prononcée la première sourate du Coran - la Fatiha -, accompagnée de youyou et battements de tam-tams. En ville, on ne donne plus de coups